

Réf: Dossier 243108

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMAZONE AFRICA BTP »

Siège Adiaké, Adiaké, ADIAKE AKAKOUKRO, Lot 215,
Ilot 215

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Mai 2023, et enregistrés à COCODY le 17 Mai 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZONE AFRICA BTP »

Objet : CONSTRUCTION ET RÉNOVATION ,ETANCHEITE ,
CLIMATISATION ET FROID, CONTENEUR PREFABRIQUE,
BTP,

TOUT TRAVAUX DE SECONDS ŒUVRES, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Adiaké, Adiaké, ADIAKE AKAKOUKRO, Lot
215, Ilot 215

Dirigeant(s) M HENRI PEGARD N'ZE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABS-2023-B-81 du 24/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 24/08/2023

